



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

## *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	

## *Membres absents :*

M. Joël MEKHANTAR	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Lucien BRENOT	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Michel ROTGER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Université de Bourgogne - IFR 100 Santé - STIC - Congrès SMAP 2009 - Demande de subvention**

Par correspondance en date du 9 avril dernier, l'Unité de Recherche IFR 100 – Santé / STIC de l'Université de Bourgogne, sollicite du Grand Dijon une subvention de 5.000 € au titre de l'organisation du 3ème Congrès SMAP (Spectrométrie de Masse et Analyse Protéomique) qui se déroulera au Palais des Congrès à Dijon, du 14 au 17 septembre prochains.

Le Congrès SMAP est le congrès conjoint des deux sociétés savantes de spectrométrie de masse (SFSM, Société Française de Spectrométrie de Masse) et d'analyse protéomique (SFEAP, Société Française d'Electrophorèse et d'Analyse Protéomique). Ce congrès a lieu tous les deux ans ; le premier s'est déroulé en 2005 à Montpellier et le second à Pau en 2007.

Compte tenu des enjeux et des retombées d'un tel colloque pour Dijon et la région Bourgogne, l'Unité de Recherche IFR 100 a décidé de prendre en charge ce congrès, et par ce biais :

- renforcer le positionnement de la plate-forme protéomique interrégionale CLIPP au niveau national et donner une identité forte à la Bourgogne et à Dijon dans ce domaine ;
- participer à la vie et au soutien des sociétés savantes ;
- pouvoir initier de nouveaux programmes de recherche ;
- permettre aux jeunes chercheurs recrutés à Dijon de développer leur réseau de relations ;
- réunir les meilleurs spécialistes nationaux du domaine ;
- valoriser la recherche effectuée au sein de l'Université de Bourgogne.

L'équipe organisatrice est constituée entre autres de MM. Ducoroy et Boireau, Ingénieurs Recherche, des Professeurs Solary, Gambert ...

600 à 650 congressistes sont attendus sur ces 4 jours pendant lesquels seront traitées différentes thématiques (instrumentation, analyse de petites molécules, protéome du règne animal, végétal et des micro-organismes, protéomique et biomarqueurs, imagerie, mécanismes moléculaires, innovations technologiques et instrumentales pour la protéomique ...).

Ces sujets seront à l'ordre du jour de sessions, où des orateurs se succéderont pour illustrer les travaux menés dans les laboratoires dans chaque thématique ; une table ronde qui permettra le partage des savoir et savoir-faire, clôturera les sessions.

Seront également organisées des sessions de posters permettant l'exposition de travaux en cours par les étudiants et les chercheurs, des communications orales ...

A cette occasion, un support présentant l'agglomération ainsi que ses actions menées dans le cadre de la recherche et du transfert de technologies, sera remis à chaque participant.

Un cocktail destiné à sensibiliser les invités à la richesse culturelle de Dijon et de la Région Bourgogne et un dîner de gala viendront compléter ce programme déjà riche en événements.

Sur un budget prévisionnel de 330.000 € (cf budget ci-joint), le Grand Dijon est sollicité, aux côtés des partenaires locaux, à hauteur de 5.000 €, soit 1,5 % du total des dépenses.

Ce colloque est destiné à accueillir un public de chercheurs, d'ingénieurs, d'industriels et d'étudiants. Il vise à faire le point des dernières avancées technologiques dans le cadre de la recherche en protéomique et en spectrométrie de masse. Par ailleurs, les échanges attendus devraient permettre d'initier de nouveaux programmes de recherche.

Il est proposé d'attribuer à l'Université de Bourgogne, une subvention de 5.000 € au titre de l'organisation de ce colloque.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 5.000 € à l'Université de Bourgogne, au titre de l'organisation du Congrès SMAP en septembre 2009 à Dijon ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que la somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

29 JUIN 2009

Pour extrait conforme,

Le Président

Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUIN 2009

Déposé en Préfecture le



## PLAN DE FINANCEMENT

(en € TTC)

Annonce Congrès	5 000 €	Grand Dijon	5 000 €
Salle de conférence (Palais des Congrès)	45 000 €	Conseil Général, ville de Dijon (aide à travers le cocktail dinatoire du premier jour, et du repas de gala)	10 000 €
Exposition / Sponsors	25 000 €	INRA	3 500 €
location panneau Poster + salle	15 000 €	INSERM	3 500 €
Restauration congrès	90 000 €	BQR	3 500 €
Invités (hôtel, frais de transport)	30 000 €	Stands / sponsoring	120 000 €
Frais des deux sociétés savantes (prix des meilleurs poster, prix d'aide pour jeunes chercheurs ..)	20 000 €	Inscriptions : 280 à 300€ (tarif membre d'une des deux sociétés savantes), 240 à 150€ (tarif étudiant), 10 à 500€ (tarif pour non membres des sociétés), autres participants : invités	125 000 €
Dîner de gala	50 000 €	Repas de gala : 400 x 50€ (Inscription dissociée de l'inscription congrès)	20 000 €
Frais de documents	20 000 €	Conseil Régional	40 000 €
Frais de gestion (Ub et Wellence)	20 000 €		
Divers	10 000 €		
Total	330 000 €	Total	330 000 €

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

29 JUIN 2009



Vu pour être annexé à la délibération n° 43  
du Conseil de Communauté du 25 juin 2009

Dijon, le 26 JUIN 2009

Pour le Président,  
Le Vice-Président

